

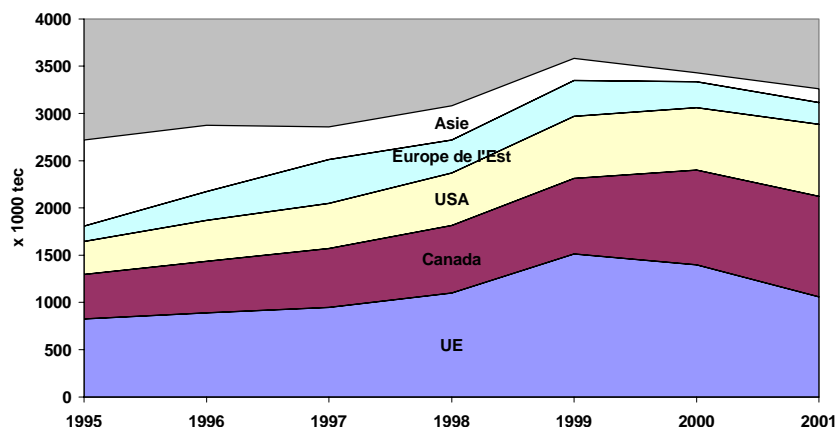
## Marchés mondial et européen

### Une seule catégorie

Les animaux vivants, comme la plupart des produits issus de la transformation de la viande porcine (carcasses, jambons, saucisses, épaules, graisses, longes et poitrines) sont concernés par les accords OMC signés en 1994. L'ensemble des produits porcins est regroupé dans une seule catégorie.

### La croissance du marché mondial marque une pause

Principaux exportateurs mondiaux de viande porcine  
(Sources: OFIVAL d'après GIRA)



*L'Union européenne et le Canada se partagent la place de premier exportateur mondial (32 % chacun) devant les Etats-Unis (20 %). L'Asie a enregistré un fort recul de ses exportations.*

Les échanges mondiaux concernent 4 % de la production mondiale. Après une forte progression jusqu'en 1999 (8 % par an depuis 1993), les échanges mondiaux sont stables depuis. En 2001, les principaux acheteurs sont les Etats-Unis (30 %), le Japon (28 %) et la Russie (16 %).

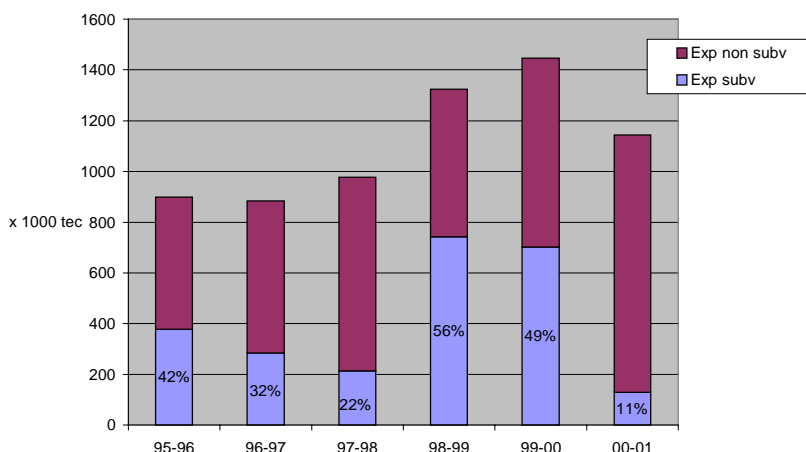
### Développement des exportations européennes

#### 6 à 8 % de la production européenne

L'application des accords OMC n'a pas empêché les exportations européennes de se développer. Elles ont progressé de 73 % entre 1995 et 2000. En 2000 elles représentent 8 % de la production européenne, contre 5 % en 1995.

Les exportations subventionnées ont constitué la majorité des exportations européennes en 1998/99. Auparavant, elles oscillaient entre 20 et 45 %. La très bonne tenue des cours dans l'Union européenne en 2000/2001 explique la forte baisse des exportations aidées.

**Evolution des exportations totales de l'UE**  
(Commission européenne, Ofival, OMC)



*Le développement des exportations aidées entre 1998 et 2000 résulte de la volonté de l'Europe de dégager les excédents de production vers les pays tiers, en augmentant les restitutions.*

*Illustration du paradoxe du marché du porc : plus les cours sont élevés, plus les volumes exportés non aidés progressent.*

### Des restitutions réservées à certains produits

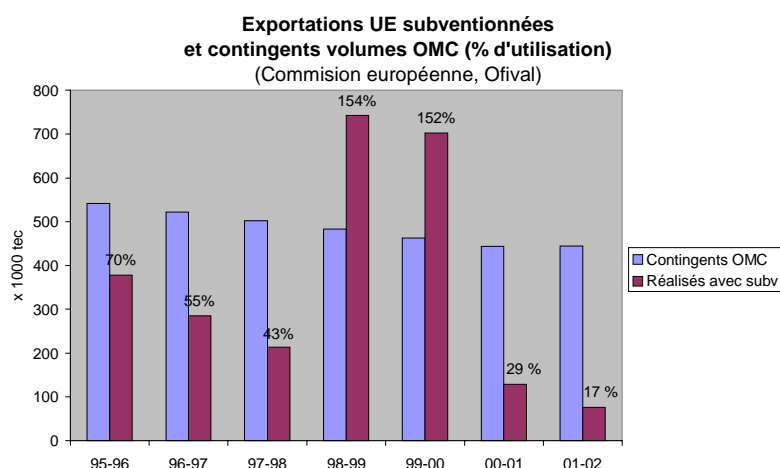
Les restitutions sont réservées à certains types de produits. Les viandes désossées ne peuvent pas en bénéficier et, par voie de conséquence, les marchés asiatiques qui en sont les principaux acheteurs. Les restitutions sont essentiellement utilisées à destination de la Russie, des PECO et de l'Afrique.

### L'Asie, principal débouché

Les principales zones d'exportations de la production européenne sont respectivement l'Asie (44 %), la Russie (23 %), les PECO (13 %) et les Etats-Unis (7 %). Jusqu'à la fin de la campagne 1999/2000 l'Europe a bénéficié de l'ouverture des marchés japonais et sud-coréens alors que la fièvre aphteuse empêchait Taiwan d'exporter. En 2000/2001, ce sont les Etats-Unis et le Canada qui ont profité d'une épidémie européenne en intensifiant leurs échanges avec l'Asie. Les exportations vers les Etats-Unis sont également en progression (+ 15 % entre 1995 et 2000). La Russie demeure un débouché traditionnel de l'Europe, notamment à travers des programmes d'aide alimentaire (13 % des exportations vers la Russie en 1999).

### Les contingents OMC pénalisants en période de crise

Les accords OMC ne sont pas contraignants lorsque le cycle de la production porcine européenne est dans sa phase basse en terme de volume. Les volumes bénéficiant de subventions sont alors nettement inférieurs aux contingents fixés. Jusqu'en 1998, l'Union européenne a utilisé entre 40 et 70 % de son contingent d'exportations avec restitutions. En revanche, les accords OMC sont plus pénalisants en période de crise conjoncturelle. L'exportation devient un outil de dégagement du marché et les contingents apparaissent insuffisants pour écouler les excédents du marché intérieur. Depuis 2001, l'abandon de la possibilité de reports des contingents d'une année sur l'autre va réduire l'efficacité du mécanisme européen de régulation des cours.



*En 1999 et 2000, l'Europe a triplé ses exportations subventionnées afin de dégager un marché intérieur excédentaire.*

*Elle a alors dépassé de plus de 50 % son volume d'exportations autorisées. Elle s'est affranchie de la contrainte volume imposée par l'OMC en utilisant les volumes non mobilisés lors des périodes précédentes.*

Le contingent OMC est stabilisé à 443 000 Tonnes équivalent carcasse depuis la campagne 2000/2001. La contrainte budgétaire apparaît moins pénalisante que la contrainte volume. Toutefois, la réévaluation des restitutions a entraîné un dépassement de 55 % du contingent annuel en 1998/1999 et de 15 % sur la période 1999/2000, rendus possibles par le système des reports inter annuels en vigueur jusqu'en juillet 2000. En 2000/2001, la bonne tenue des cours explique la faible utilisation des contingents aussi bien en volume qu'en valeur (18 %).

## Gestion des restitutions

### 2<sup>ème</sup> année GATT (juillet 96/juillet 97)

Suppression des restitutions sur certaines catégories : saucisses cuites...

### 3<sup>ème</sup> année GATT (juillet 97/juillet 98)

Suppression de juin 1997 à mai 1998 de toutes les restitutions pour limiter les exportations vers les pays tiers et contenir la hausse des prix au sein de l'UE.

### 4<sup>ème</sup> année GATT (juillet 98/juillet 99)

Réévaluation des restitutions, notamment à destination de la Russie, pour accroître les exportations et ainsi limiter la dégradation des cours sur le marché communautaire.

### 5<sup>ème</sup> année GATT (juillet 99/juillet 2000)

En mars 2000, suppression des super-restitutions à destination de la Russie et réduction des restitutions vers les autres destinations.

### 6<sup>ème</sup> année GATT (juillet 2000/juillet 2001)

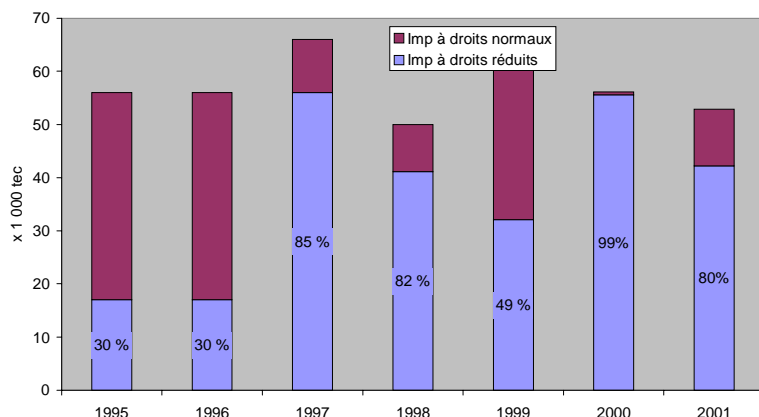
Diminution puis suppression des restitutions sur les viandes fraîches et congelées.

### 7<sup>ème</sup> année GATT (juillet 2001/juin 2002)

Diminution des restitutions sur les produits transformés malgré le repli des cours. Poursuite de l'absence de restitution à destination de la Russie.

## Faiblesse des importations

EVOLUTION DES IMPORTATIONS UE (Sources OFIVAL)



*La plus grande partie des importations européennes se fait dans le cadre d'accords bénéficiant de droits de douanes réduits.*

### 0,3 % de la consommation européenne

Les accords OMC ont eu très peu d'influence sur les importations communautaires. Avec une stagnation entre 1995 et 2001, elles continuent de représenter de très faibles volumes : 0,3 % de la consommation européenne en 2001. L'Italie (30 %), l'Espagne (16 %), la France (12 %), l'Allemagne (11 %) et le Royaume-Uni (11 %) sont les principaux importateurs de l'Union européenne.

Les principaux fournisseurs sont la Hongrie et les Etats-Unis.

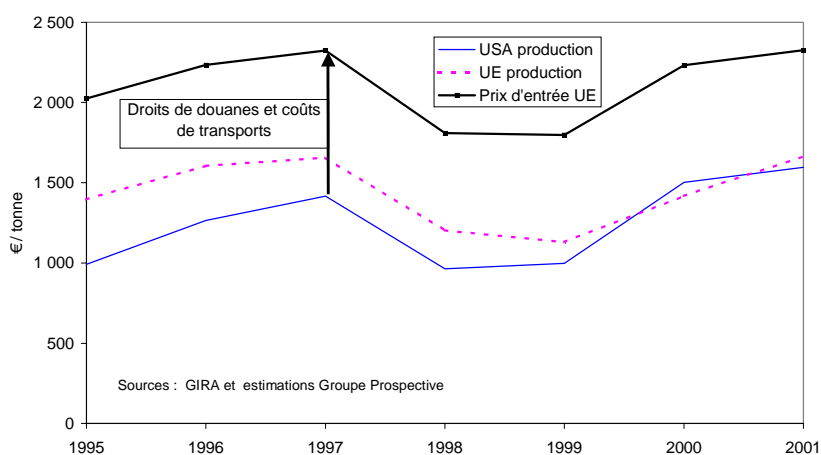
### Faible utilisation des contingents à droits de douanes réduits

Les accords OMC ont entraîné une ouverture de contingents supplémentaires à droits de douanes réduits (+ 68 %). Pour la période juillet 00/juin 2001, seuls 23 % des contingents d'importations ont été remplis, essentiellement par les Pays de l'Europe de l'Est. La sous-utilisation du contingent est essentiellement due à l'absence de viandes ayant les qualités sanitaires requises pour pénétrer dans l'espace européen.

### Préférence communautaire maintenue et américanisation du cycle

Les cycles de production européen et américain sont parallèles. Depuis 1995, la préférence communautaire a été largement préservée. En été 2000 et 2001, le cours du porc américain est même plus élevé que celui du porc européen.

Cours du porc à la production



*Le différentiel entre les prix d'importation américains et la production communautaire est de plus de 600 € par tonne grâce à un niveau de dollar encore élevé en 2001.*

## Pas de contraintes au niveau du soutien interne

Le secteur de la viande porcine n'est pas concerné par la réduction du soutien interne car sa MGS est inférieure à 5 % de la valeur de la production porcine. Il s'agit de la clause "de minimis". L'accord GATT autoriserait l'UE à multiplier par 14 le soutien financier qu'elle apporte au travers du stockage privé.

## Etats-Unis en faveur d'une libéralisation totale du marché

Depuis 1995, les Etats-Unis sont devenus exportateurs nets de viande porcine. Les exportations représentent entre 8 et 9 % de leur production. Elles sont effectuées sans restitution. Les producteurs américains dénoncent les aides européennes à l'exportation et demandent leur suppression totale. Par ailleurs, le marché intérieur américain est relativement ouvert puisque les droits de douanes sont d'environ 228 €/par tonne contre 533 €/tonne en Europe.

## Enjeux pour le marché national

La France durant les campagnes 98/99 et 99/00 a fortement développé ses échanges avec les pays tiers et notamment la Russie en bénéficiant de la hausse des restitutions. Depuis, la faiblesse des restitutions (marché russe), ainsi que la fermeture des marchés asiatiques suite à la fièvre aphteuse (2001) ont conduit les échanges avec les pays tiers à fortement baisser pour retrouver leur niveau de 1997.

Ainsi, en 1999 La France exportait 9 % de sa production hors de l'Union européenne (30 % de ses exportations). 50 % des exportations françaises vers les pays tiers bénéficiaient de restitutions. La France utilisait alors 17 % des restitutions tout en représentant 17 % des exportations européennes. Elle occupait donc une position médiane. Durant cette période, les opérateurs français étaient très présents sur le marché russe et moins positionnés sur les marchés asiatiques. La réduction des volumes européens bénéficiant de restitutions risque de concerner, en premier lieu, les débouchés français et allemands, ce qui pourrait déstabiliser notre marché national.

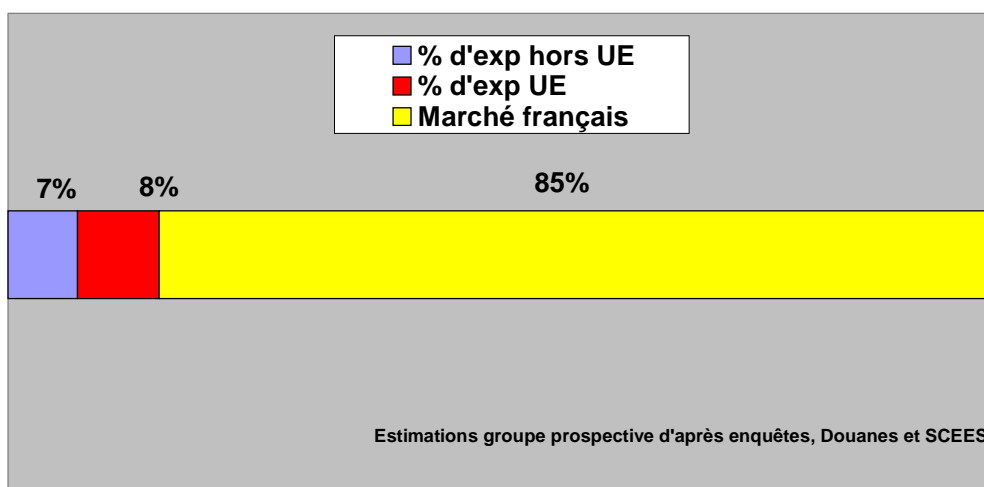
## *Sensibilité de la production porcine normande*

## La Normandie, 85 % de débouchés sur le marché national

Bien qu'au troisième rang des régions françaises, la production porcine normande ne représente que 5 % de la production nationale.

## Destination de la production normande de viande porcine

99 000 T



*Le marché national demeure le principal débouché de la production porcine normande.*

*Les exportations représentent 15 % des débouchés.*

## Débouchés normands sur le marché des pays tiers

### Exportations normandes vers pays tiers essentiellement avec restitutions

La part de la production porcine normande exportée vers pays tiers est identique à celle de la production française ou européenne, soit 7 % des porcs normands. En revanche, la filière normande se distingue par un recours quasi exclusif aux restitutions.

### Principaux débouchés de la production normande : la Russie et l'Afrique

Trois types de produits sont exportés vers pays tiers par les entreprises normandes.

- Les découpes de porcs constituent le principal débouché. Elles sont essentiellement exportées vers la Russie et, plus exceptionnellement, vers l'Afrique et l'Asie.
- Les co-produits congelés représentent le second débouché en volume. Il s'agit de produits à très faible valeur ajoutée (queues, oreilles...) exportés vers des zones à faible niveau de vie : Afrique, Asie et Russie.
- Des produits issus de la troisième transformation sont également exportés en petite quantité vers l'Afrique. Ce sont des jambons, des pâtés et des saucissons.

### Une concurrence française ou américaine

La plupart des entreprises normandes interrogées n'exportent pas directement. Les industriels ont recours à des opérateurs français spécialisés dans l'exportation de produits agro-alimentaires. Les responsables normands estiment ne pas disposer des compétences et du savoir-faire nécessaires pour exporter en direct. Les entreprises utilisant ce schéma d'exportation ne sont pas directement confrontées à leurs concurrents. Toutefois, elles désignent les Etats-Unis comme le "grand" concurrent sur le marché russe. Elles estiment que les Américains ont accru leur compétitivité et leur agressivité commerciale.

Une seule entreprise normande exporte sans intermédiaire. Elle est référencée par une importante centrale d'achats française qui dispose de points de vente en Afrique. Elle livre ainsi 90 % de ses exportations à un seul acheteur sans avoir à prospecter des clients sur place. Les 10 % restants sont vendus à de petits détaillants indépendants.

Pour cette entreprise, la concurrence est essentiellement le fait d'autres industriels français souhaitant être référencés par la centrale d'achats. Elle estime qu'il est très difficile pour des entreprises étrangères de passer des contrats avec les grands réseaux de distribution française.

### La stratégie des acteurs normands : le marché mondial, un marché de dégage

Les industriels normands estiment que les restitutions sont indispensables à la poursuite de la majorité de leurs exportations. Dans bien des cas, il s'agit de produits à faible valeur ajoutée dont l'achat est fortement conditionné par le niveau du prix.

Le marché mondial ne semble pas constituer un marché de développement pour les exportateurs régionaux. Aucun d'entre eux ne place le marché des pays tiers au cœur de sa stratégie. Toutefois, une des entreprises interrogées souhaite renforcer sa présence au Japon et en Corée avec des produits plus élaborés.

## Débouchés normands sur le marché européen

### Part modeste des exportations normandes sur le marché européen

8 % de la production porcine normande est exportée dans les autres pays européens : surtout en Italie, Allemagne, Espagne, Grèce... et, dans une moindre mesure, au Portugal, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni. C'est deux fois moins que la part de la production française exportée vers l'Union européenne.

### Une concurrence européenne sur le marché européen

Les entreprises régionales exportent une gamme variée de produits sur le marché européen : carcasses, découpes, viandes désossées sous vide ou congelées, saucissons, jambons, pâtés...

Contrairement au marché des pays tiers, les entreprises normandes exportent en direct sur l'Union européenne. Elles estiment que la préférence communautaire est maintenue. Leurs principaux concurrents sont d'autres entreprises européennes : allemandes, danoises et néerlandaises.

### Des entreprises normandes confiantes dans leurs débouchés européens

Pour les entreprises interrogées, leur stratégie en matière d'exportation est clairement centrée sur le marché européen. Elles espèrent développer leurs débouchés sur l'Italie et l'Europe du nord en continuant à bénéficier de la préférence communautaire.

Elles redoutent toutefois un abaissement des droits de douanes qui se traduirait, selon elles, par une arrivée de produits américains compétitifs sur le marché européen.

## Sensibilité de la filière régionale à l'évolution des accords OMC

Synthèse 1999/2000	Europe	France	Normandie
% de la production exportée vers pays tiers	8 %	9 %	7 %
<i>Dont avec restitutions</i>	50 %	50 %	~ 100 %
Conséquences des accords OMC 95/2001 sur les débouchés extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des exportations aidées et non aidées sur pays tiers</li> <li>Contingents OMC pénalisants en période de crise</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilité des exportations à faible valeur ajoutée</li> <li>Recentrage sur le marché intérieur européen</li> </ul>
% de la production exportée dans l'UE	-	17 %	8 %
Préférence communautaire	Préférence communautaire maintenue Pas de concurrence des pays tiers sur le marché intérieur		

**La sensibilité de la filière porcine régionale à l'évolution des accords OMC est limitée compte tenu de la part modeste des débouchés à l'exportation sur pays tiers. Toutefois, leur maintien semble conditionné à celui des restitutions car il s'agit de produits à faible valeur ajoutée destinée à des pays à faible niveau de vie. En revanche, la préférence communautaire est maintenue sur le marché communautaire grâce à des droits de douanes dissuasifs et au niveau de compétitivité de la production européenne comme normande.**

Michel LAFONT et David NOYER – Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie – Mise à jour : Septembre 2002